



## **Recrutement**

### **Un responsable de l'équipe bassin et de l'accueil du centre aquatique (H/F)**

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, située à 20 km au nord-ouest de Lyon, est composée de 17 communes pour 37 000 habitants.

Fort d'un territoire dynamique en développement, la Communauté de Communes intervient dans de nombreuses thématiques dont celle de la politique sportive.

Le Pays de l'Arbresle s'est ainsi doté de nombreux équipements sportifs d'envergure et fédérateurs tels qu'un complexe sportif, un boulodrome et un centre aquatique.

Le centre aquatique a été réhabilité et étendu en 2016.

Cet établissement propose aux usagers : un bassin sportif de 8 lignes d'eau (25\*21 mètres), un bassin d'apprentissage, un bassin ludique, un espace détente (sauna, hammam, bain à remous) et un centre de remise en forme (salle de cours collectifs et de culture physique).

Placé sous l'autorité du Directeur des sports le (la) « responsable de l'équipe bassins et de l'accueil du centre aquatique » aura pour missions principales d'assurer le suivi et la gestion de l'accueil et de l'ensemble des espaces aquatiques de l'Archipel, l'encadrement des équipes et l'optimisation et le développement de nouvelles activités.

Plus précisément les missions porteront sur :

- La gestion de l'accueil de l'Archipel
  - o Gestion de l'équipe
    - Encadrement de l'équipe
    - Organisation des plannings au regard de l'activité de l'équipement
    - Evaluation des agents et soutien dans le développement des compétences
    - Mise en place d'outils de suivi et de partage d'information.
    - Evaluation des agents
  
- La gestion de l'équipe aquatique
  - Encadrement et gestion de l'équipe des ETPAS et MNS
  - Organisation, optimisation des plannings au regard de l'activité de l'équipement
  - Accompagnement dans la montée en compétence du personnel et répartition des tâches.
  - Evaluation des agents.

- Suivi de l'activité de l'équipement et des aspects réglementaires
  - Soutien au directeur dans le suivi et contrôle des recettes et dépenses
  - Suivi et proposition d'évolutions du règlement intérieur, veiller à son application et intervenir en cas de dysfonctionnement
  - Veille au respect des procédures (RH, finances, délibérations, conventions,).
  - Veille réglementaire relatives aux ERP centres aquatiques
  - Définir les dispositifs garantissant l'hygiène et la sécurité de la partie accueil et centre aquatique
  
- Développement des activités,
  - Suivi et évaluation des activités proposées
  - Être force de proposition dans l'évolution de l'offre et le développement d'activités aquatiques nouvelles
  - Définir la programmation annuelle des activités et des manifestations sportives en lien avec le centre forme.
  - Développer des projets avec les autres services
  
- Développement des liens avec les usagers et les partenaires
  - Assurer le lien avec les usagers
  - Développement des dispositifs d'information et de concertation avec les partenaires et usagers.
  - Assurer le lien avec tous les partenaires utilisant l'équipement (éducation nationale, clubs, associations,...)
  
- Assurer le lien quotidien avec les services de la CCPA et plus spécifiquement les services techniques intervenant à l'Archipel
  - Facilitation des relations entre les services
  - Outils de suivi
  - Organisation des échanges
  
- Assurer ponctuellement la direction en l'absence du directeur, et le remplacement du responsable du centre forme.

Profil et expérience souhaités :

- Catégorie A de la fonction publique territoriale (conseiller des APS ou attaché territorial), ouvert aux agents contractuels
- Expérience sur un poste similaire souhaitée.
- Capacités managériale et commerciale.
- Aptitude à la conduite de projet.
- Qualités relationnelles : pédagogue, capacité à négocier.
- Formation administrative et de gestion de niveau Bac + 3/4.
- Grande disponibilité (horaires variables en semaine, week-end et jours fériés en fonction des besoins).

- Large autonomie dans la définition et mise en œuvre des orientations et priorités, en cohérence avec les orientations stratégiques de la collectivité.
- Connaissance de l'environnement sportif et des modes de fonctionnement des partenaires.
- Connaissance de la réglementation des ERP et sanitaire.

Rémunération et conditions de travail :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, action sociale (participation à la prévoyance, CNAS),

Poste à temps complet,

Astreintes,

Le poste exige une présence renforcée en saison estivale.

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de motivation manuscrite + CV au plus tard le 14 janvier 2021 à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Monsieur le Président 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE ou par mail à [emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:emploi.ccpa@paysdelarbresle.fr).